



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES
COMMERCIALES LJ SNC A.R.B. 6 ROUTE DE CHAMBERY 38110 CESSIEU ME BLANCHARD ET ME JAL
VENTE DU 31/01/2020

, 6 ROUTE DE CHAMBERY 38110 CESSIEU 38110 Cessieu

VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 14 heures 30

6 ROUTE DE CHAMBERY 38110 CESSIEU

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES COMMERCIALES

Liquidation Judiciaire de la SNC A.R.B. « TABAC PRESS » immatriculée au registre du commerce de VIENNE
sous le numéro 751 487 760.

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 01/10/2019.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 26/11/2019.

MISE A PRIX : 10 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 70 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 30 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 26 NOVEMBRE 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est fait
à L'Etude SELARL MJ ALPES REPRESENTEE PAR ME BLANCHARD ET ME JAL, Mandataire-Judiciaire, seu
habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été
dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs
judiciaires à Lyon. Le propriétaire des murs est la SCI JOGOFA sise RUE DE LA FORESTIERE 69720 ST

BONNET DE MURE.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 5 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE

SNC A.R.B « TABACPRESS »

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE TOUTES ACTIVITES COMMERCIALES

Mise à prix : 10 000 €

Consignation : 5 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 545.70 € € HC/HT PAR MOIS

Echéance du loyer : 10 de chaque mois

Révision / indexation tous les 3 ans INSEE

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur

Provision sur charges : régularisation annuelle

Dépôt de garantie : 0 €

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.